

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

Les Objectifs de développement durable (ODD) résultent de la Conférence des Nations unies sur le développement durable de 2012 à Rio de Janeiro qui a abouti le 25 septembre 2015 à l'accord de l'**Agenda 2030** pour le développement durable. Ce nouvel Agenda se décline en 17 objectifs de développement qui ont pour but de répondre aux problématiques sociales, économiques et environnementales urgentes, ravageant la planète et la société.



LES 17 ODD



L'**Agenda 2030** repose sur 5 piliers : **l'Humain, la Planète, la Prospérité, la Paix et le Partenariat**. Il accueille ainsi tous les aspects du développement durable. Comme le suggère le nom de l'Agenda, ces objectifs doivent être réalisés à l'horizon 2030. Ces ODD valent pour chaque pays du monde, mais aussi chaque citoyen, organisation, autorité locale, entreprise... Chacun peut contribuer à la réalisation des ODD en faisant des choix et en prenant des mesures durables.

En tant que citoyen, vous pouvez être **un acteur du développement durable** : par exemple, en plantant des haies, en triant vos déchets, en installant des citernes à eau de pluie, en réalisant des économies d'énergie... **La Commune peut vous accompagner dans vos démarches.**

OHEY S'INSCRIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE !

La Commune d'Ohey a décidé de suivre la dynamique des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et du Gouvernement wallon à **l'horizon 2030** en matière d'ODD en posant sa candidature pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement.

C'est de cette manière qu'en 2022, la Commune d'Ohey a été sélectionnée pour un accompagnement dans le cadre de la 2^{ème} édition de l'appel "**Vers des organisations durables**". Plusieurs ateliers, réunissant des parties internes et externes, ont été organisés afin d'identifier les ODD les plus pertinents.

A la suite de ces ateliers, le Collège communal a décidé de concentrer ses actions sur 7 ODD. Étant déjà très actif sur l'ODD 13, le Collège a chargé le groupe de travail de se concentrer sur les 6 autres.

Un travail de détermination des actions liées à chaque objectif a abouti à la réalisation d'une feuille de route approuvée à l'unanimité par le Conseil communal.

LA FEUILLE DE ROUTE DE LA COMMUNE D'OHEY

 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en œuvre un Plan de Cohésion Sociale Assesse-Ohey 2. Élaborer et mettre en œuvre un plan « Enfance » 3. Améliorer le bien-être des aînés par la concrétisation du plan « Aînés »
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Optimiser le programme Accueil Temps Libre 2. Maintenir et optimaliser les services Espace Public Numérique 3. Doter la commune d'un enseignement performant
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appel à projets « Résilience Biodivercité - Climat » 2. Voiries et SPGE 3. Mettre en conformité le centre des travaux 4. Valoriser le recours aux citernes à eau de pluie 5. Mettre en œuvre les actions des deux contrats de rivière 6. Poursuite de l'action « Ici commence la mer »
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concrétisation du réseau de chaleur 2. Faire vivre l'ASBL Clé Bois pour assurer l'approvisionnement du réseau de chaleur 3. Augmenter la pose de panneaux photovoltaïques 4. Création de communautés d'énergie 5. Introduction et mise en œuvre d'un dossier de candidature Pollec II 6. Augmentation de l'énergie renouvelable "pertinents" : éolien (lieu), biométhanisation, champs de panneaux photovoltaïques, etc.
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concrétisation du projet Céline Pierre 2. Doter la commune d'une mobilité qui améliore la sécurité routière et qui favorise les modes de déplacement doux 3. Participer activement à la création d'un Parc naturel Cœur de Condroz 4. Élaborer un guide d'urbanisme 5. Mise en œuvre d'un nouveau PCDR 6. Actualisation du Plan général d'Urgence et d'Intervention (PGUI)
 <p>15 VIE TERRESTRE</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pro Sylva 2. Continuité du plan BiodiverCité 3. Augmentation des haies 4. Essarts communaux et MAE 5. Projet Life 6. Assainir le territoire communal en régulant les espèces invasives

DES QUESTIONS ? DES OBSERVATIONS ?

Personne de contact : Madame Ruth Oosterhof, chargée de mission
 Plan Communal de Développement rural
 085/824.473 – ruth.oosterhof@ohey.be